



Financé par l'Union européenne



وزارة الحقوق المتساوية والمساواة مع الجنان
المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
OZZE I L'ESO I I'WJHE I I'XX I
Conseil national des droits de l'Homme



ساعة الفرح
L'HEURE JOYEUSE

TERMES DE REFERENCES

Intitulé du poste	Formateur/Formatrice pour une formation en Communication & Théâtre
--------------------------	---

ENTITÉ	Association L'Heure Joyeuse	RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - La responsable des Opérations du centre Socio-Educatif et Culturel de Sidi Maarouf - La Coordinatrice du projet « Moucharaka Mouwatina »
Pôle	Formation / Insertion		
Volet	Projet "Moucharaka Mouwatina"		
VILLE	Grand Casablanca		

FINALITÉ DU POSTE
<p>Sous la supervision de l'équipe de l'Heure Joyeuse via un comité de suivi composé de la responsable des opérations du centre socioéducatif et culturel de Sidi Maarouf et de la coordinatrice du projet « Moucharaka Mouwatina des jeunes des quartiers défavorisés de Casablanca », projet mené dans le cadre du programme d'appui à la société civile « Moucharaka Mouwatina », financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par le bureau des nations unies pour les services d'appui au projet (UNOPS).</p> <p>Le consultant en éducation civique et citoyenne sera amené-e à mettre en place un programme de formation et à animer une formation des formateurs au profit des équipes de l'HJ ainsi que pour les jeunes des quartiers cibles du projet, afin de les former et sensibiliser à la Citoyenneté.</p>

TABLE DES MATIERES

1.	CONTEXTE DE LA CONSULTATION	3
2.	OBJECTIF ET CONSISTANCE DE LA CONSULTATION	4
3.	POPULATIONS CIBLEES.....	5
4.	PROFIL RECHERCHE	5
5.	LIVRABLES DE LA MISSION	6
6.	DUREE DE LA MISSION ET CALENDRIER	7
7.	SUPERVISION ET REALISATION DE LA CONSULTATION.....	7
8.	DOSSIER DE CANDIDATURE.....	7
9.	METHODOLOGIE D'EVALUATION DES OFFRES	8
10.	PROCEDURE DE SOUMISSION DES OFFRES.....	9
11.	ANNEXES	11

LISTE D'ABREVIATION

Sigle	Explication
MM	Moucharaka Mouwatina
COIP	Cellule d'Orientation et d'Insertion Professionnelle
FDFs	Training of Trainers = Formation Des Formateurs
HJ	Heure Joyeuse
RIB	Relevé de l'Identité Bancaire
UE	Union Européenne



Financé par l'Union européenne



المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة الحكومة المكلفة بحقوق الإنسان والمساواة مع الجنان
LE MINISTRE DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
OZIZI - LESO I ZWOZEI I XXXI
Conseil national des droits de l'Homme



ساعة الفرح
L'HEURE JOYEUSE

1. CONTEXTE DE LA CONSULTATION

Au Maroc, 30% de la population est âgée de 15 à 29 ans et 27% de la population a moins de 14 ans. Le poids démographique de la jeunesse pourrait représenter un réel atout si elle était en position de participer concrètement aux activités économiques, sociales, politiques et culturelles du pays.

La plupart des jeunes marocains ont été exclus de la croissance économique qu'a connu le pays au cours des années 2000. Un nombre considérable de jeunes sont au chômage et un nombre encore plus important demeurent inactifs, découragés par les minces perspectives de trouver un emploi. Parmi les jeunes qui ont un travail, une bonne majorité évolue dans le secteur informel avec peu ou pas de sécurité d'emploi ni d'avantages sociaux. Dans le même temps, l'engagement des jeunes dans des activités civiques est très faible, ces derniers ne participant pas, dans une large mesure, aux activités des associations de la société civile et aux affaires communautaires.

Ainsi, le gouvernement marocain a initié une réforme globale du cadre juridique gouvernant les activités de la société civile. Le modèle de démocratie participative proposé offre ainsi de nouveaux espaces et mécanismes pour promouvoir la culture de la participation citoyenne.

Fruit d'un partenariat entre l'Union européenne (UE), le Ministère Délégué auprès du Chef de Gouvernement Chargé des Relations avec le Parlement et la Société Civile (MCRPSC), le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), le Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et avec la contribution de la société civile, le programme d'appui à la société civile au Maroc « **Moucharaka Mouwatina** » ambitionne d'accompagner cette réforme en appuyant les organisations de la société civile au niveau national et régional avec une attention particulière accordée aux jeunes et aux femmes.

En ce sens, sous le volet de ce programme, une subvention a été signée avec l'association l'Heure Joyeuse (HJ) pour la mise en œuvre du projet « **Moucharaka Mouwatina des jeunes des quartiers défavorisés de Casablanca** » qui a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion des jeunes issus des quartiers défavorisés de Casablanca.

L'HJ dispose d'un programme de renforcement de capacités et un dispositif d'accompagnement des jeunes depuis 2009.

Le programme de formation a connu une évolution basée sur une approche empirique. Il englobe aujourd'hui les modules suivants :

- **Une formation « *life skills* »**, c'est une formation interactive, avec des mises en situation, qui permet aux jeunes de développer leurs compétences comportementales ainsi que leur estime de soi selon le contexte ;
- **Un module de français**, au vu de l'importance des compétences linguistiques ;
- **Un module d'informatique**, dans son aspect opérationnel et sur la base des exercices pratiques réalisés dans une salle multimédia (salle informatique) ;
- **Un module d'initiation à l'entreprenariat**, dans le but de renforcer les compétences personnelles et professionnelles des jeunes futurs décideur-se-s, et de favoriser l'identification du leadership.
- **Une formation en technique de recherche d'emploi.**



Financé par l'Union européenne



المملكة المغربية
وزارة التكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي
الجمهورية المغربية



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
OZIE - L'ESPOIR JOYEUX | EEL
Conseil national des droits de l'Homme



ساعة الفرح
L'HEURE JOYEUSE

Dans une perspective évolutive et suite au partenariat avec l'UE dans le cadre du programme « Moucharaka Mouwatina », l'HJ alimentera son dispositif de renforcement de capacités personnelles et professionnelles (Cellule d'Orientation et d'Insertion Professionnelle l'Heure Joyeuse (COIP l'HJ)) avec des modules favorisant l'implication des jeunes dans le débat des politiques publiques et activités économiques avec l'implantation de deux modules :

- **Module de communication & théâtre** : pour développer les compétences de prise de parole devant un large public, la gestion de la communication corporelle, verbale et non verbale ainsi que la gestion de l'espace.
- **Une formation en éducation civique et citoyenne (ECC)** : une formation transversale, permettant à la fois de sensibiliser les jeunes sur les thématiques liées à la participation citoyenne et de s'approprier les chaînes de valeur pour ainsi mettre en pratique cette formation dans leur entourage et leurs environnements respectifs.

Ces deux nouveaux modules sont étalés sur une durée de trois mois pour chaque promotion et dont le volume horaire est de 27h chacun.

A la fin du projet, une étude d'impact sera menée afin d'évaluer l'efficacité et la pertinence du programme de formation. Cette évaluation donnera suite à une phase de pérennisation du dispositif au sein du cursus de formation permanent de L'Heure Joyeuse, un cursus de formation dont bénéficient plus de 300 jeunes par an.

2. OBJECTIF ET CONSISTANCE DE LA CONSULTATION

La prestation rentre dans le cadre de la mise place d'un dispositif de renforcement de capacités personnelles et professionnelles adapté aux besoins des jeunes et favorisant leur implication dans le débat des politiques publiques et des activités économiques marocaines.

- Objectif général de la prestation

Assurer une formation en communication et en théâtre pour trois cent (300) jeunes issus de quartiers défavorisés de Casablanca.

- Objectifs spécifiques

Les principaux objectifs de cette consultation sont les suivants :

- Concevoir et mettre en œuvre un programme de formation en communication par le théâtre adapté aux besoins des jeunes ciblé-e-s.
- Animer des séances de formation en communication par le théâtre pour les jeunes des trois zones ciblées.
- Produire des contenus de formation en communication par le théâtre au profit des équipes de l'HJ ;
- Assurer une formation des formateurs (FDFs) au profit des équipes de l'HJ ;
- Appuyer l'équipe de l'HJ à développer et mettre en œuvre le module communication par théâtre et sa pérennisation.

3. POPULATIONS CIBLEES

- Les populations ciblées :

- Les jeunes des trois arènes ciblées : âgés entre 15 et 29 ans, peu ou pas qualifiés ;
- L'équipe de l'association l'Heure Joyeuse.

- Les zones ciblées :

- La préfecture d'Aïn Chock ;
- La préfecture d'Aïn Sebaâ-Hay Mohammadi ;
- La Province de Nouaceur.

4. PROFIL RECHERCHE

En vue de réaliser cette mission, les formateur-trice.s devront répondre aux qualifications requises suivantes :

- Bonne expérience en ingénierie d'outils d'animation des activités artistiques liées aux apprentissages des jeunes, surtout ceux en difficultés d'insertion sociale ;
- Capacité à utiliser le théâtre comme moyen de communication efficace, vecteur de confiance en soi et d'éloquence pour les jeunes ;
- Expérience et compétences en encadrement pédagogique des animateurs de théâtre ;
- Fortes capacités en formation des jeunes et en facilitation de groupes de travail ;
- Formation universitaire avancée (Licence, Master ou diplôme équivalent) en théâtre ou en arts dramatique et activités culturelles ;
- Très bonnes compétences d'observation, d'analyse et d'organisation ;
- Capacité de coordination, d'écoute et de communication ;
- Une expérience de travail dans des programmes réalisés par les organisations nationales, de la société civile et/ou internationales axée sur le théâtre ;
- Capacité d'élaborer des documents tels que les plans de séances, outils et fiches d'animation, modules et guides en lien avec les activités artistiques (le théâtre spécifiquement) ;
- Disposer d'une capacité rédactionnelle probante en langues arabe et française, pour le reporting et la production d'outils, de manuels et de guides.

5. LIVRABLES DE LA MISSION

Les documents à produire dans le cadre de cette prestation contiennent :

- Un rapport de démarrage succinct (3-5 pages) comprenant :
 - **Une note méthodologique** détaillant l'approche et la démarche proposées pour la conduite de la formation. En annexes : les outils utilisés et les méthodes d'animation ;
 - **Le programme de la formation** pour les jeunes ;
 - **Le programme de la formation** pour les animateurs de HJ ;
 - **Un chronogramme** détaillant le déroulement de la prestation et ses différentes phases.

La note méthodologique à jour devra être remise au plus tard 3 jours après le démarrage de la mission.

Ce rapport de démarrage sera révisé et commenté par le comité de suivi de l'HJ avant sa version finale.

- Un rapport final comprenant :
 - **Une note succincte sur la méthodologie** employée, validée par l'HJ (outils prévus à annexer) ;
 - **Un rapport narratif** portant sur le contenu, le déroulement de la formation et l'évaluation des participant-e-s à l'atelier ;
 - **Un plan opérationnel** qui devra préciser les moyens et instruments à mettre en œuvre pour mettre en place la formation dans le dispositif COIP ;
 - **Liste des participants aux ateliers** : les listes des jeunes par promotion et par centre ;
 - **Le programme de formation** : détaillant le contenu de chaque séance de formation ;
 - **Une conclusion et des recommandations** sur la mise en place de la formation en théâtre dans le dispositif COIP ;
 - **Une synthèse en format Présentation PowerPoint** du contenu de la formation, son déroulement et les résultats de la consultation, en version électronique.

La version finale de la mission fera l'objet d'un atelier de restitution et de validation auprès des parties prenantes. Le rapport final de l'étude est attendu maximum 10 jours après la fin de la mission.

Les livrables seront rédigés en langue arabe et fournis sur support électronique et sur support papier en 5 copies.



Financé par l'Union européenne



6. DUREE DE LA MISSION ET CALENDRIER

La mission est prévue pour une durée de 6 mois à compter de la date officielle de démarrage.

Date limite pour la soumission de la proposition	08/05/2020
Durée de la mission	6 mois
Date de début de la mission	18/05/2020*
Date de fin de la mission	11/11/2020*
Date de livraison du rapport final	23/11/2020*

* : Ces dates sont modifiables selon l'évolution de la situation sanitaire au Maroc

7. SUPERVISION ET REALISATION DE LA CONSULTATION

La consultation sera suivie et supervisée par l'équipe de l'HJ via un comité de suivi composé de la responsable des opérations du centre socioéducatif et culturel de Sidi Maarouf et de la coordinatrice du projet « Moucharaka Mouwatina des jeunes des quartiers défavorisés de Casablanca ».

La mission sera réalisée selon les présents termes de référence et la méthodologie validée, dans un cadre contractuel qui sera défini entre le prestataire et l'Association l'Heure Joyeuse.

L'équipe du projet assistera le prestataire, autant que possible, par la planification et l'organisation des séances de formation des jeunes et des équipes.

Les livrables élaborés par le prestataire feront l'objet de plusieurs livraisons intermédiaires.

Chaque livraison doit être validée par l'HJ avant de passer d'une phase à la suivante et ce, selon les règles de fonctionnement qui seront définies lors du premier comité de cadrage.

En cas de besoin, dûment étayé et justifié, le prestataire pourra s'associer avec un cabinet spécialisé et mobiliser toutes ressources nécessaires, sous réserve de l'accord préalable de l'Heure Joyeuse.

8. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature des postulant·e·s devra comprendre une offre technique et une offre financière :

Offre technique : Doit comprendre les éléments listés ci-après :

- Une lettre de soumission ;
- Le CV du formateur·trice, devant mettre en évidence leurs qualifications et expériences pertinentes dans les champs couverts par la formation et les références professionnelles pour des missions similaires ;
- Une note méthodologique retraçant la démarche méthodique pour la conduite de la formation dans son ensemble ;
- La fiche descriptive et le programme de la formation.



Financé par l'Union européenne



المملكة المغربية
وزارة الشؤون الاجتماعية والعمل والتعاون مع البلدان
المستقلة
المجلس الوطني لحقوق الإنسان
الجمعية الوطنية لحقوق الإنسان



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
OZEE « L'ESPOIR JOYEUX »
Conseil national des droits de l'Homme



ساعة الفرح
L'HEURE JOYEUSE

Offre financière : devra comprendre les éléments listés ci-après :

Eléments	Détails
Bordereau des prix	HT & TTC en MAD
Références bancaires	Attestation de RIB
Les montants doivent être en dirhams (MAD), en Hors taxes, et en Toutes Taxes Comprises	

Les dossiers de candidature incomplets seront déclarés inéligibles et ne seront donc pas intégrés au processus de sélection.

9. METHODOLOGIE D'EVALUATION DES OFFRES

L'évaluation des offres sera faite en fonction d'une pondération des critères d'évaluation technique et financière.

- Évaluation de l'offre technique (pondération de 80% de la note globale) :

Un score technique (St) avec un maximum de 100 points est attribué à la proposition technique.

Le score technique (St) sera attribué selon le tableau ci-dessous :

	Maximum	Score
Total pour l'organisation et la méthodologie	25	
Compréhension globale du mandat et du contexte d'intervention	10	
Clarté, structuration et cohérence de la méthodologie proposée	15	
Experts / Expertise :	45	
Références du formateur / formatrice dans la conception et l'animation de modules de formation, et particulièrement au profit des associations	15	
Connaissances et expériences du formateur / formatrice dans le secteur associatif	15	
Compétences fonctionnelles	10	
Formation	5	
Programme et approche proposée	30	
Qualité de l'approche proposée / méthodologie	15	
Programme et qualité du plan de travail proposé	15	
Score total global	100	

Une offre qui ne répond pas aux critères d'éligibilité des TDRs ou qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de 70 points sur 100 sera écartée à l'issue de cette première étape.



Financé par l'Union européenne



- Évaluation de l'offre financière (pondération de 20% de la note globale)

La proposition financière de l'offre économiquement la moins chère (Om) sera appréciée en fonction du prix global et de la cohérence dans la décomposition dudit prix global et recevra un score financier (Sf) de 100 points.

Les scores financiers des autres offres (F) seront calculés selon la formule suivante :

$$\text{Sf} = 100 \times \text{Om}/\text{F}$$

- Om : l'offre économiquement la moins chère
- F : Prix de l'offre

- Évaluation Finale de l'offre globale

L'évaluation finale de l'offre sera faite en fonction d'une pondération des critères d'évaluation technique (80%) et financière (20%).

Les offres seront examinées lors du comité de sélection qui dépouille les offres et les notes selon des critères prédéfinis par le comité. Ensuite, l'association procédera à la contractualisation avec le prestataire sélectionné. Les consultants exerçant sous le statut autoentrepreneur sont également invités à postuler.

10. PROCEDURE DE SOUMISSION DES OFFRES

Vous êtes invités à envoyer les pièces ci-dessus par courrier électronique aux adresses suivantes :

- Mme Oumaima MHIJIR : Responsable des opérations du centre socio-éducatif et culturel Sidi Maarouf à l'adresse : oumaima.mhijir@heurejoyeuse.ma
- Mme Loubna BENSALAH : Coordinatrice du projet Moucharaka Mouwatina à l'adresse : loubna.bensalah@heurejoyeuse.ma
- M. Hicham HABIBOU : Responsable des opérations du site Belvédère à l'adresse : hicham.habibou@heurejoyeuse.ma

Et mettre en copie :

- M. Brahim ELIDRISSI : Directeur administratif et financier de l'association HJ à l'adresse : Brahim.elidrissi@heurejoyeuse.ma
- Recrutement@heurejoyeuse.ma



Financé par l'Union européenne



المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة الحقوق المتعلقة بالفوق الإنسان والملائمة مع الدين
الجمعية الوطنية لحقوق الإنسان
Association Nationale des Droits de l'Homme



المجلس الوطني لحقوق الإنسان
OZZE I-LESO I-ZWÖHE I-XXXI
Conseil national des droits de l'Homme



ساعة الفرح
L'HEURE JOYEUSE

Toute question concernant cette consultation (uniquement pour des informations et non pas pour les soumissions), doit être adressée par courriel électronique à :

- Mme Oumaima MHIJIR : oumaima.mhijir@heurejoyeuse.ma
- Mme Loubna BENSALAH loubna.bensalah@heurejoyeuse.ma

Et mettre en copie :

- M. Hicham HABIBOU : hicham.habibou@heurejoyeuse.ma

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.



Financé par l'Union européenne



11. ANNEXES

ANNEXE I : PRESENTATION DE L'ASSOCIATION L'HEURE JOYEUSE

Présentation synthétique de l'Association Heure Joyeuse

Dénomination juridique :	Heure Joyeuse
Sigle :	HJ
Statut juridique :	Association à but non lucratif reconnue d'utilité publique
Date de création :	1959
Adresse du siège :	5, Rue Abbas El Jiraoui – Belvédère – Casablanca, code postal 20350

Permettre à tous ceux qui sont aujourd'hui exclus de retrouver une place digne dans la société.

En général :

Lutte contre l'exclusion sociale sous toutes ses formes en créant des programmes et des services à fort impact social.

Spécifiquement :

- Répondre aux besoins médico-sociaux de la population cible en grande vulnérabilité ;
- Assurer un accompagnement éducatif, pédagogique et scolaire adapté aux besoins des enfants en situation précaire ;
- Faciliter, par un accompagnement et des formations adaptés, l'insertion des jeunes peu ou pas formés.

Notre mission :

Lutter contre toutes les formes d'exclusion.

Nos domaines d'intervention :

Santé, Education et Formation.

Nos principes d'action :

Ethique, Tolérance, Solidarité et Efficacité.



Financé par l'Union européenne



ANNEXE II : PRESENTATION DE LA COIP

Le programme COIP est **un dispositif d'orientation et d'accompagnement** destiné à faciliter l'insertion effective des jeunes en situation précaire dans le monde du travail à travers le renforcement de leur employabilité et/ou de leurs capacités entrepreneuriales.

Le dispositif COIP comporte les services de base suivants :

- **La mobilisation ;**
- **L'accueil des jeunes ;**
- **L'orientation des jeunes vers la COIP ;**
- **L'accès à la formation professionnelle ;**
- **La formation de renforcement des compétences suivantes** : français, compétences comportementales, informatique, recherche d'emploi. Les jeunes bénéficient pendant leur formation d'un accompagnement sous diverses formes (transport, appui administratif...);
- **L'insertion ou placement en entreprise ou en auto-emploi** (stage ou emploi) ;
- **Le suivi des jeunes.**

D'autres services complémentaires peuvent être proposés par l'association.



Financé par l'Union européenne



ANNEXE III : NOS CENTRES

- **Site Belvédère : L'Heure Joyeuse Siège :**

Adresse : 5, rue Abbas El Jiraoui Belvédère 20300, Casablanca, Maroc

Téléphone : +212 522 41 93 00/10 • **Fax :** 05 22 24 50 69

E-mail : accueil@heurejoyeuse.ma

- **Site de Sidi Maârouf :**

Adresse : route 1029 de Sidi Maârouf, Complexe résidentiel Al MOUSTAKBAL.

Téléphone : +212 522 97 66 60 • **Fax :** 05 22 97 66 67

E-mail : hassiba.louriki@heurejoyeuse.ma

- **Site Mkanssa :**

Adresse : Centre multi-services, Mkanssa Sud.

Téléphone : +212 522 97 05 35 • **Fax :** 05 22 97 06 47

E-mail : reda.oumerri@heurejoyeuse.ma